



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique de la sante

Question écrite n° 56886

Texte de la question

M Georges Hage attire l'attention de M le ministre de la sante et de l'action humanitaire sur la disparition de plusieurs outils consultatifs, comme la commission consultative de l'insuffisance renale chronique. Il apparait que le haut comite de la sante publique, cree le 3 decembre 1991, ne comporte aucun representant des patients et des assures sociaux. Il s'etonne par exemple que la Federation nationale d'aide aux insuffisants renaux (FNAIR), reconnue d'utilite publique, seule organisation representative des patients dialyses et transplantés, ne puisse continuer a faire connaitre le point de vue des insuffisants renaux, notamment sur la carte sanitaire, au moment de l'organisation de l'autodialyse, pour l'autodialyse, pour l'indemnité d'accompagnement des dialyses a domicile, la distribution de l'erythropoietine, etc. Il lui demande quelles mesures il compte prendre afin que les patients, qu'ils soient insuffisants renaux, diabetiques, malades cardio-vasculaires, etc, puissent continuer a s'exprimer, afin que soient prises en compte leurs aspirations.

Texte de la réponse

Reponse. - La commission consultative de l'insuffisance renale chronique a ete provisoirement maintenue et poursuit en collaboration avec les representants de la FNAIR et l'administration les taches qui lui sont imparties. Cette commission devrait cesser ses activites au terme de l'annee 1992, date a laquelle tout ou partie de ses missions seraient transferees au Haut Comite de la sante publique. Il convient cependant de preciser que le fonctionnement du Haut Comite de la sante publique reposera sur des commissions techniques specialisees qui pourront, en fonction des sujets traites et des competences recherchees, faire appel a des organisations de malades telle que la FNAIR ou tout autre organisme susceptible d'eclairer son jugement. Il sera des lors possible aux interesses de sieger en tant que de besoin dans ces commissions et d'y faire part de leurs aspirations.

Données clés

Auteur : [M. Hage Georges](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56886

Rubrique : Sante publique

Ministère interrogé : santé et action humanitaire

Ministère attributaire : santé et action humanitaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 avril 1992, page 1887